



DAMPIERRE-LES-BOIS

Info Magazine





- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE LES BOIS

Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31

<http://www.fm-informatique.com> / e-mail : lionel@fm-informatique.com

Therco

Parc d'activité
du MOULIN

Assistance Chauffage 5, rue des Emaux
25490

DAMPIERRE LES BOIS

Site : therco.fr

- Maintenance et installation Chauffage et climatisation
- Contrat d'entretien chaudières

Tél: 03 81 93 25 66 - Courriel : contact@therco.fr

Atelier **CRIS**
Coiffure Mixte

1 grande rue - 25490 DAMPIERRE les BOIS
Tél. 03 81 93 24 72
www.atelier-cris.fr

Fleurs Saner

BAOBAB

Jardinerie créative
Horticulture depuis 1968

FLEURISTERIE - ANIMALERIE

rue de Beaucourt

25230 DAMPIERRE LES BOIS TEL 03 81 93 28 73

ouvert 7j/7 horaires sur : baobab-saner.com

ÉDITORIAL

Bonnes fêtes de fin d'année

A l'heure où j'écris ces lignes, la clémence de la météo et la douceur incitent plus à penser à l'arrivée du printemps qu'à l'approche des fêtes de fin d'année. Les illuminations et les vitrines décorées et l'apparition des sapins nous rappellent pourtant que l'année 2014 tire à sa fin.

En fin 2013, nous avons souhaité une année de reprise pour l'activité économique locale. Nous pouvions penser que le succès des nouveaux modèles Peugeot se concrétiserait en termes de création d'emplois et de baisse du chômage. Nous constatons malheureusement que des jeunes ou des moins jeunes rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans le monde du travail et se retrouvent en situation de grande précarité.

En ce qui concerne l'actualité dampierroise, 2014 a pu vous paraître relativement calme. L'année dernière à pareille époque, le chantier de la rue de Fesches était en cours tandis que les travaux d'aménagement et d'accessibilité de la Mairie se terminaient. L'inauguration de l'ensemble des réalisations a eu lieu en juin à la grande satisfaction de tous : riverains, commerçants... et élus.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement du Conseil municipal avec application du scrutin à la proportionnelle et de la parité. Ce nouveau mode de scrutin nous a permis de féminiser et de rajeunir notre assemblée. Le premier dossier géré par l'équipe nouvellement élue a été la

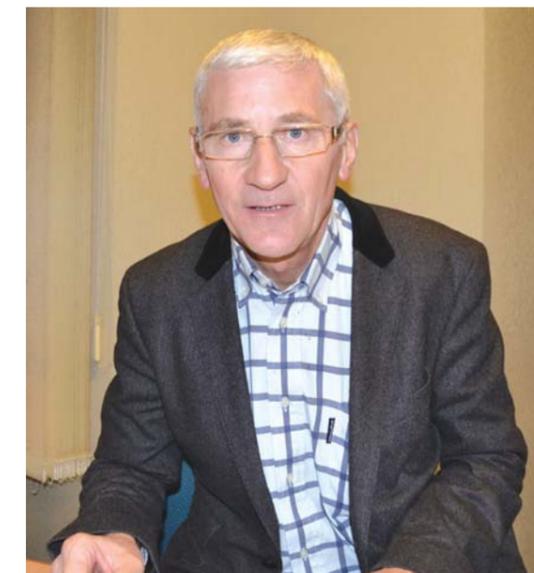
mise en place des rythmes scolaires et l'organisation des activités péri-éducatives que vous pourrez découvrir dans ce magazine.

Vous pourrez aussi vous rendre compte du rôle et du travail des élus dans le fonctionnement d'une commune de la taille de Dampierre-les-Bois à travers le témoignage de Fernand Murer qui totalise 49 ans d'activité au sein du Conseil municipal.

L'année 2014 représentait un caractère historique très important : début de la guerre 14-18 et libération de notre village le 18 novembre 1944. Nous avons souhaité donner la parole à Mme Yvonne Colombet, résistante et déportée. Son témoignage poignant nous prouve que les atrocités de la déportation ne sont pas une légende et que les jeunes générations ne doivent pas oublier cette période douloureuse de notre histoire.

En cette période de vœux, nous ne pouvons qu'espérer voir l'année qui débute meilleure que celle qui s'achève. Au nom du Conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne année 2015 en ayant une pensée bienveillante pour celles et ceux qui, pour diverses raisons, s'estiment oubliés dans ces moments de fête et de joie.

*Le Maire,
Marc TIROLE*



SOMMAIRE

Projet Page 4

Voirie au Gros Pré

Après la voirie... les bâtiments

Economie Page 5

De fer et de bois

Ecoles Pages 6-7

Zoom sur les nouveaux rythmes scolaires

Rétro Pages 8-9

Une année en images

Avant/après Pages 10-11

Photos d'hier et d'aujourd'hui

La vie du village Page 11

*L'école élémentaire à l'honneur
Visite au club de danse fitness*

Portraits Pages 12-13

*Yvonne Colombet
Fernand Murer*

Pratique Page 14

- Les informations en bref

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18
Fax: 03.81.93.23.18

Site internet : www.dampierresbois.fr



Directeur de la publication :
Marc TIROLE
Responsable de la rédaction:
Daniel LEHMANN

Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél : 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM
Dépôt légal décembre 2014

Voirie au Gros Pré

Après la rue d'Étupes, la rue du Monument, la Grande Rue et la rue de Fesches, c'est le secteur du Gros-Pré qui va faire l'objet de travaux de voirie.

Tout le monde n'en a pas toujours conscience, mais le quartier du Gros Pré, même excentré par rapport au cœur du village, fait bel et bien partie de Dampierre... et quelque 80 Dampierrois y résident. Dans quelques semaines, le secteur va se transformer à l'occasion d'une importante opération de voirie qui améliorera le confort et la sécurité des riverains.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le Gros Pré est actuellement déjà en travaux, Pays de Montbéliard Agglomération y réalisant les ouvrages d'assainissement nécessaires à la suppression de la station d'épuration de Badevel.

Le projet de voirie qui suivra représente un linéaire d'environ 160 mètres, essentiellement au niveau des habitations. La première partie des travaux, prévue dès le printemps prochain, consistera à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone).

Pour la partie voirie, il est prévu de dévoyer de quelques mètres le tracé de la chaussée sur toute la longueur du projet (chaussée de six mètres de large avec un



Une vue aérienne de la partie habitée du Gros-Pré avec la matérialisation du projet de voirie qui sera réalisé en 2015.

déport latéral de trois mètres aux deux extrémités) et d'aménager un plateau surélevé sur ces extrémités, avec l'instauration d'une «Zone 30» sur toute la traversée.

En complément, des trottoirs d'une largeur de trois mètres seront construits devant les habitations, de même qu'un parking longitudinal du côté des logements, plus des places de stationnement de l'autre côté de la chaussée. Enfin, le secteur bénéficiera d'un nouvel éclairage public.

Ces travaux, qui devraient donc débuter au printemps, seront achevés pour la fin de l'année 2015.

A signaler que la commune de Dampierre devrait rétrocéder au Département le tronçon compris entre la fin de ce projet et l'entrée de Fesches-le-Châtel (entre 600 et 700 mètres). Cette partie redeviendrait hors agglomération avec une vitesse limitée à 70 km/h, au lieu de 50 km/h actuellement.

Après la voirie... les bâtiments

Cette opération prévue au Gros Pré devrait marquer la pause, pour quelque temps, des travaux de voirie à Dampierre. Pour 2015, les élus ont en effet prévu de mettre à l'étude trois grands chantiers :

- **le déplacement des ateliers municipaux** (actuellement près de la Salle des Fêtes) dans les anciens locaux Concastri, rue des Rochers, acquis en 2013. Ce bâtiment de 350 m², offrant en outre une surface importante de terrain, sera plus adapté aux employés communaux, notamment lors des manœuvres des véhicules.

- **la réaffectation des ateliers municipaux** : complètement transformés (portes, ouvertures, cloisonnement,...), ces locaux (250 m²) seront dédiés en priorité au périscolaire (y compris la restauration scolaire)



Rue des Rochers, le futur site qui accueillera les ateliers municipaux.

et à la jeunesse, mais les salles pourraient également, sans être attribuées de façon précise à des associations, accueillir des réunions ou des rendez-vous conviviaux.

- **l'extension de l'école maternelle** : depuis quelques années, la population scolaire est en hausse constante à Dampierre... et c'est une bonne nouvelle ! Cela dit, la classe de grande section maternelle a dû s'installer à l'école primaire par manque de place. L'idée est donc d'agrandir l'école maternelle afin de regrouper toutes les classes sur un seul et même site. Le concours d'un architecte sera requis pour imaginer de quelle manière cette extension pourrait être réalisée, sachant qu'il importe de rester dans le style du bâtiment existant (qui date d'une quarantaine d'années).



L'école maternelle va faire l'objet d'une étude concernant son extension.

De fer et de bois

Ils ne se connaissaient pas. Ils portent le même prénom... et les mêmes initiales, sont désormais voisins sur la zone du Moulin et viennent de créer un concept original, des produits mêlant fer et bois.

Le mariage de deux entreprises, de deux projets, de deux ambitions mais surtout de deux matériaux, le fer et le bois, telle est l'histoire qu'ont commencé à écrire Fabrice Helfer et Fabrice Henry, tous deux installés au 4 rue des Emaux à Dampierre sur la zone du Moulin. Fabrice Helfer dirige 3F Soudure, Fabrice Henry est directeur de «Construire son avenir», une entreprise d'insertion.

Bien sûr, ils continuent tous deux à exercer dans leur domaine respectif. Mais, en plus, en collaboration, ils proposent désormais toute une palette de produits plutôt originaux composés de bois et/ou de fer, leur domaine de prédilection respectif.

A la recherche de marchés publics

Comment est donc né ce rapprochement ? Les explications de Fabrice Helfer : «En fait, chez 3F Soudure, nous avons commencé à développer l'an passé des produits divers à base d'acier, des chaises, des tables, des pots... des articles différents du circuit industriel que nous côtoyons tous les jours. C'est le souci de la diversification qui nous a guidés, avec le souhait de nous tourner aussi vers les marchés publics. Lorsque Fabrice Henry est arrivé, nous avons rapidement constaté que nous avions des objectifs communs, chacun dans notre domaine. D'où ce rapprochement...» Fabrice Henry confirme : «Pour tout ce qui est mobilier urbain, nous avons besoin de métallerie, travailler avec notre voisin 3F Soudure était donc une évidence. Et c'est vrai que nous voulons vraiment travailler avec les collectivités locales, en les incitant à travailler davantage avec les entreprises du coin. Cela dit, c'est aussi à nous de nous faire connaître en effectuant les démarches commerciales nécessaires et de montrer notre savoir-faire.»

Un show-room à Dampierre

Depuis peu, les deux Fabrice disposent donc d'un show-room, aménagé chez 3F Soudure, où sont rassemblées



Avec quelques produits qu'ils ont conçus, les deux Fabrice dans leur show-room.

quelques-unes de leurs réalisations, tables, bancs, jardinières,...

Fabrice Henry : «Nous avons travaillé avec l'UTBM (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard), plus particulièrement avec le Département EDIM (Ergonomie, Design et Ingénierie Mécanique), pour produire une gamme de mobilier urbain. Mais nous sommes également capables de faire du «sur mesure», y compris pour les particuliers.»

Du bois «local»

A signaler que «Construire son avenir» possède une démarche locale en ce qui concerne le bois employé, puisque l'entreprise utilise uniquement des bois locaux (douglas, mélèze, robinier, chêne), du bois évidemment de grande qualité et parfaitement adapté aux produits réalisés.

Comme le souligne Fabrice Helfer, il va désormais falloir faire passer le message : «Nous ne possédons pas de commerciaux pour l'instant, nous n'en avons pas les moyens. Il y a bien sûr le «bouche à oreille», mais cela prend un peu de temps et les entreprises n'en ont pas ! Il faut donc prendre son bâton de pèlerin et aller au-devant des clients potentiels. Sans se cantonner au Pays de Montbéliard, mais rayonner dans tout le grand Est...»

Le show-room (4 rue des Emaux sur la zone du Moulin à Dampierre) est en tout cas ouvert à tout le monde, les produits étant également visibles sur le site www.brut-metal.com.

3F Soudure

Fabrice Helfer a créé 3F Soudure à Étupes en 2008 mais il est installé à Dampierre depuis quatre ans, dans de vastes locaux de quelque 4.000 m², et emploie dix salariés. Soudure, tôlerie, chaudronnerie, serrurerie, découpe laser sont quelques-unes des spécialités de l'entreprise dont les clients émanent principalement de l'industrie et de l'environnement.

«Construire son avenir»

L'entreprise d'insertion «Construire son avenir», qui possède un statut associatif, veut remettre dans le circuit professionnel tous ceux qui sont exclus du marché de l'emploi en les formant aux métiers du bois. Après avoir démarré à la pépinière d'entreprises d'Étupes il y a un an, l'entreprise occupe désormais des locaux loués à Dampierre... par 3F Soudure, employant huit salariés.

Zoom sur les nouveaux rythmes scolaires



L'équipe d'encadrement... qui ne demande qu'à s'étoffer !

Visite dans les écoles quelques mois après la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Pour se conformer à la loi, la Municipalité a mis en place à la rentrée scolaire de septembre dernier les nouveaux rythmes scolaires préconisés par le gouvernement dans le but d'offrir aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Rappelons que la principale évolution engendrée

par cette réforme est que les 24 heures d'enseignement suivies par les élèves sont désormais réparties sur quatre jours et demi (au lieu de quatre jours). Les élèves connaissent donc des journées moins longues et moins chargées, cette nouvelle organisation devant favoriser leur épanouissement. L'une des principales tâches sur



Mise en place à la dernière rentrée scolaire, la réforme permet aux élèves de pratiquer de nombreuses activités.

laquelle les élus ont dû travailler dans ce dossier est l'organisation de la fin d'après-midi, le projet gouvernemental prévoyant la mise en place d'activités artistiques, sportives et culturelles pour les écoliers. Les collectivités locales avaient eu le

choix de mettre en œuvre cette réforme soit à la rentrée 2013/2014, soit à la rentrée 2014/2015. Après une première présentation aux parents d'élèves en 2013, la décision avait été prise d'attendre la rentrée de septembre 2014 afin de prendre le temps de la réflexion. Depuis, en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations locales et les Francas, la nouvelle organisation a pris forme, elle est donc en place depuis septembre dernier.

Des cycles d'activités

Après quelques mois de fonctionnement, il semblerait qu'elle recueille la satisfaction générale. L'encadrement des activités est assuré par les animateurs des Francas et plusieurs membres d'associations bénévoles : le programme des activités proposées est constitué par cycle, les enfants choisissant eux-mêmes les ateliers auxquels ils souhaitent participer. Ainsi, pour la deuxième session (des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël), les petits de l'école maternelle ont eu à leur programme atelier de marionnettes, activités manuelles, jeux de société, jeux musicaux, cuisine... Quant aux enfants de l'école élémentaire, ils ont pu découvrir la couture, des travaux de petit bricolage, l'art floral, un atelier bois, le chant choral ou bien encore la cuisine à emporter et des jeux divers.



Une activité qui recueille un certain succès, l'atelier cuisine...



Ludivine et l'art de créer des bracelets.



Atelier art floral avec Malak.



Gisèle Thiery et Marc Muller, animateurs bénévoles de l'atelier bricolage, encadré également par Monique Brequigny et Martine Theurel.



Les enfants ont la possibilité de choisir les activités qu'ils souhaitent pratiquer lors de chaque cycle.



A l'école maternelle, jeux musicaux avec Frédéric.

RÉTRO

Une année en images



Janvier : Repas des Seniors.



Janvier : Cérémonie des vœux.



Février et mars : Derniers travaux placette de la Mairie et rue de Fesches.



Mars : Nettoyage de printemps.



Avril : Concert au profit de l'AFMOC.



Avril : Carnaval à l'école maternelle.



Mai : Brocante.



Mai : «Je fleuris mon village».



Mai : Marché du soir.



Mai : exposition des 20 ans de la section peinture.



Juin : Inauguration des travaux Centre et rue de Fesches.



Juin : Fête de la Musique.



Septembre : Journée des associations.



Novembre : Cérémonie avec les enfants des écoles.

Photos d'hier et d'aujourd'hui

Grande-Rue



En quelques années, Dampierre s'est transformé, ces photos «avant/après» en témoignent. Cadeau pour les nostalgiques du passé... ou pour les nouveaux Dampierrois qui découvriront un autre visage de leur village...

Vue du centre depuis la rue de Badevel



La rue de Fesches



La rue du Parcours



1^{er} prix de fleurissement !



Les élèves dampierrois ont reçu leur prix en octobre à Besançon.

Au début du mois d'octobre, l'école élémentaire de Dampierre a reçu le 1^{er} Prix du Concours des Ecoles Fleuries. Ce concours est un support pluridisciplinaire d'éducation au développement durable et à la citoyenneté. La participation à ce concours est née du projet de liaison CM/6^{èmes} sur les plantations. Puis l'intérêt s'est répandu du Périscolaire à l'ensemble de l'école, avec l'organisation de plusieurs animations, des expériences sur la germination, l'opération «Nettoyons la nature», le fleurissement des bacs devant l'école et même des expériences en classe, avec des étudiants de l'UTBM, sur les serres et l'arrosage semi-automatique. En outre, l'école dispose d'un magnifique jardin intérieur dans le hall d'entrée. Si, à l'origine, cet espace était entretenu par le personnel communal, les élèves de CM1/CM2 ont souhaité s'en occuper il y a deux ans, y intégrant de nouvelles plantations. Tout ce travail vient donc d'être récompensé à sa juste valeur par un premier prix au niveau départemental. Toutes nos félicitations à ces «mains vertes» et à leur enseignante Mme Sandra Kirch.

A fond la forme !



Le groupe de danse fitness de Dampierre.

Elles sont 25 inscrites à se retrouver tous les jeudis à 19h30 à la Salle des Fêtes pour le club de danse fitness, créé cette année par Sylvie Devaux, titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle en AGEE (Activité Gymnique d'Entretien et d'Expression), qui en assure l'animation. La danse fitness plaît beaucoup aux femmes dans la mesure où cette activité allie danse et «cardio», avec un vrai travail sur les cuisses-abdo-fessiers, sur des musiques actuelles et forcément entraînantes. Autant dire qu'on ne s'ennuie pas et qu'une excellente ambiance règne lors de chaque séance... A signaler que les personnes intéressées (y compris les hommes !) peuvent encore rejoindre la section en janvier. Si la cotisation annuelle est fixée à 100 €, l'adhésion jusqu'à fin juin sera réduite à 60 €.

Souvenirs de résistante

Déportée en Allemagne à 18 ans à peine pour faits de résistance, Yvonne Colombet n'a rien oublié de cette période douloureuse.

Elle a fêté ses 88 ans il y a quelques semaines... mais les souvenirs de son passé de jeune résistante, lors de la guerre de 39-45, sont restés vivaces. D'ailleurs, elle garde précieusement un classeur rouge qui rassemble une foule de documents relatifs à cette période encore plus historique pour elle (notamment des coupures de presse relatant son parcours), un classeur qu'elle tient un jour à laisser à ses enfants, juste pour qu'ils gardent une trace d'un passé qu'ils n'ont heureusement pas connu.

Même si elle est officiellement née à Seloncourt, Mme Yvonne Colombet est une Dampierroise pure souche et elle a longtemps vécu dans une maison au Gros-Pré. Après une scolarité classique mais courte, elle est partie travailler chez Japy à Feschès où elle a effectué toute sa carrière. Mais entre-temps, Mme Colombet a vécu une période marquante entre 1939 et 1945, lors de la deuxième guerre mondiale. Alors fillette insouciante, elle est entrée dans la résistance sans vraiment s'en rendre compte, elle raconte : «*Je devais avoir 15 ou 16 ans. M. Bottey, le boulanger de Dampierre, faisait partie du Maquis du Lomont. Il est arrivé à la maison et m'a demandé de porter des courriers sans rien dire à mes parents...*»

Arrêtée en octobre 1944

C'est ainsi que tout a commencé, Yvonne est ainsi devenue «*porteur*» entre la France et la Suisse toute proche, faisant souvent le trajet, à pied évidemment, pour transmettre des documents, au nez et à la barbe des Allemands ! Cela dura deux ans, elle cheminait à travers champs et bois, en faisant semblant de ramasser des fleurs ou des champignons, selon la saison... «*A l'époque, précise-t-elle, je n'avais pas le sentiment de prendre des risques, je ne pensais pas au danger ! J'exécutais les missions que me confiait M. Bottey, sans*



Mme Colombet garde précieusement ses souvenirs de guerre dans son classeur rouge...

trop me poser de questions, et toujours en cachette de mes parents. Ce n'est que lorsque j'ai été arrêtée que j'ai réellement pris conscience de la situation...»

Car effectivement, probablement dénoncée, Mme Colombet fut arrêtée par les Allemands le 10 octobre 1944 : «*Ce jour-là, je passais des gens de France en Suisse et, comme souvent, on faisait semblant de ramasser des pissenlits pour tromper les Allemands que l'on croisait. Mais j'ai été arrêtée à Delle. On m'a emmenée à Lebetain puis à la prison de Montbéliard et puis encore à Belfort.*» Ensuite, avec des compagnons d'infortune, ce fut direction l'Allemagne et le camp de Ravensbrück, en train : «*On était debout dans ce train et on se demandait bien ce qui allait se passer. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons rencontré des Français qui étaient déjà sur place. Ils nous ont dit qu'on serait rapidement fixés au moment de prendre une douche... il valait mieux que ce soit de l'eau qui coule à ce moment-là...*» (NDLR : dans de fausses douches, les nazis envoyaient parfois du gaz mortel). Là-bas, sa déportation allait durer neuf mois : «*On travaillait pour l'armée, toutes les nuits. Au petit matin, on nous mettait dans une cour et on prenait de*

sacrées raclées ! Les Allemands ne nous pardonnaient rien...» Yvonne a tout vu et tout connu au cours de ces neuf mois, à commencer par ceux qui mouraient de fatigue ou sous les coups des SS. Et puis, un jour, ce fut la libération, le transfert à Berlin puis à Paris. C'est de là que Mme Colombet a pu enfin téléphoner à ses parents : «*Depuis deux ans, ils me croyaient morte, ils ne savaient pas ce que j'étais devenue. Les retrouvailles ont ensuite été un grand moment...*»

Retour à la vie normale

Il a fallu du temps à Yvonne pour se remettre de cette épreuve. Mais elle a finalement pu reprendre une vie normale, travailler, se marier, donner naissance à deux enfants... profiter enfin d'une existence dont la jeunesse a été ô combien bouleversée...

Veuve depuis quelques années, elle réside désormais Grande-Rue, après avoir laissé à ses enfants la maison du Gros-Pré. Et si elle coule des jours paisibles, elle n'a rien oublié, elle n'a rien pardonné non plus.

Ravensbrück est un village d'Allemagne situé à 80 km au nord de Berlin. Pendant la guerre, le régime nazi y établit un camp de concentration spécialement réservé aux femmes et dans lequel vécurent également des enfants. Il devint rapidement le centre de détention de femmes le plus important du pays : au moins 132.000 femmes et enfants y ont été déportés, 90.000 ont été exterminés. Aujourd'hui, le site est devenu un mémorial portant le nom de «*Mémorial et lieu d'exhortation national de Ravensbrück*».



«Le Fernand» a tiré sa révérence

Après avoir été élu pendant près d'un demi-siècle, Fernand Murer a mis un terme à sa vie municipale cette année.

Pour bon nombre de Dampierrois, notamment les plus anciens évidemment, il est (et restera à jamais) «*le Fernand*»... avec sa silhouette reconnaissable entre mille, sa rigueur légendaire qui va, parfois... souvent... avec son franc-parler ! Fernand Murer vient en tout cas de battre un record à Dampierre : il est resté 49 ans au service de la commune en tant que membre du Conseil municipal, effectuant la bagatelle de huit mandats successifs. «*Tout a commencé lors des élections de 1965. Mon grand-père, 1^{er} Adjoint à l'époque mais âgé de 86 ans, ne s'est pas représenté. Le Maire André Martin lui a demandé s'il pouvait me solliciter. Mon grand-père ayant dit oui, j'ai accepté pour lui faire plaisir et j'ai donc été élu pour la première fois à l'âge de 30 ans...*»

Après trois mandats (entre 1965 et 1983) et dix-huit années au cours desquelles M. Murer a fait «*ses classes*», il est devenu Adjoint en 1983 lorsqu'André Overnoy succéda à André Martin. Jusqu'au bout de sa carrière municipale qu'il a achevée en 2014 avec Marc Tirole, il a toujours conservé cette mission d'Adjoint. S'il a fait évidemment partie de différentes commissions pendant toutes ces années, œuvrant pour les fêtes locales, les travaux, la voirie, le cimetière, le Centre Communal d'Action Sociale, le fleurissement ou encore les décorations de Noël, Fernand Murer a eu très longtemps une responsabilité qui lui tenait particulièrement à cœur, la Salle des Fêtes, inaugurée en 1966 : «*C'est vrai que ma principale tâche a été la gestion de la Salle des Fêtes, en veillant à son bon fonctionnement et au bon entretien de ce bâtiment qui faisait des envieux dans les communes environnantes. Et je m'occupais également de l'inventaire lorsque la salle était louée à des particuliers.*» L'occasion pour son épouse Adèle de lancer «*Et là, il ne s'est pas fait que des amis !...*» Il faut dire que pour «*le Fernand*», garant de l'argent public, pas question de faire de cadeau lorsqu'il y



Fernand et Adèle... désormais ensemble au quotidien !

avait un verre cassé ou une petite cuillère en moins... C'était un peu «*sa*» Salle des Fêtes et il y allait plusieurs fois par jour lorsqu'elle faisait l'objet de travaux d'entretien ou d'aménagement. Un jour, il avait même ciré le parquet !

La satisfaction du devoir accompli

En parallèle à sa carrière d'élu, Fernand Murer a également fait partie de plusieurs associations, notamment du club de football pendant 22 ans, étant dirigeant, entraîneur des jeunes... homme à tout faire en somme ! Les plus anciens doivent le voir encore faire le tour du terrain avec sa sacoche, les dimanches de match, pour encaisser les entrées... Par la suite, il fut par ailleurs trésorier du club de pétanque pendant vingt ans et membre de la société de pêche.

Forcément, toutes ces activités ont eu une incidence sur sa vie de famille, son épouse Adèle a très vite pris les choses avec philosophie : «*Que vouliez-vous que j'y fasse ? C'était sa vie et je ne voulais pas l'empêcher de faire ce qu'il souhaitait. Le dimanche, j'allais chez mes parents avec mes enfants et c'est vrai que je me sentais parfois un peu seule ! Avec son engagement dans la vie publique, j'ai un peu perdu un mari... mais je l'ai aujourd'hui retrouvé !*» sourit-elle.

Mais cet engagement, Fernand y tenait : «*J'ai toujours aimé m'occuper de la vie du village, je l'ai fait de façon totalement désintéressée et pas pour obtenir quelque chose en échange. A l'aube de mes 80 ans, j'ai souhaité laisser la place aux jeunes...*»

Même s'il avoue avoir eu un peu de mal au début, il s'est désormais adapté à son nouveau style de vie, qu'il partage entre l'entretien de sa maison et les travaux de jardinage. Mais il reste et restera proche de la vie du village, participant aux fêtes locales et à certaines actions, avec en moins le caractère d'obligation...

Un grand coup de chapeau en tout cas «*au Fernand*» qui peut être fier de son parcours et regarder le passé avec la satisfaction du devoir accompli.



Entre Pierre Moscovici et Martial Bourquin en 2010, lorsque M. Murer a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Or.

Né en février 1935 à l'étage de la maison de la Grande-Rue qu'il n'a jamais quittée, Fernand Murer a obtenu un CAP d'ajusteur après ses études au Lycée technique de Beaucourt. Après avoir travaillé un mois chez Japy puis pendant quatre ans chez Peuquet à Seloncourt, il a effectué son service militaire pendant deux ans en Algérie et au Maroc. Au retour de l'armée, en février 1958, il est entré chez Peugeot où il a effectué toute sa carrière professionnelle jusqu'à sa préretraite en octobre 1992. Le 17 juillet 1964, il avait épousé Adèle, rencontrée lors d'un bal en Suisse et le couple (qui a fêté ses noces d'or en juillet dernier) a donné naissance à trois enfants, Denis en 1967, Pascale en 1968 et Michel en 1971 qui leur ont donné trois petits-enfants.

PRATIQUE

■ Repas des Seniors

Le repas annuel offert par la commune aura lieu **le dimanche 18 janvier 2015** à midi à la Salle des Fêtes. Tous les Dampierrois ayant atteint l'âge de 62 ans au 31 décembre 2014 y sont conviés. Les personnes concernées n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de bien vouloir le signaler en Mairie. Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (23 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire **avant le 2 janvier 2015**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les dames du secrétariat de Mairie.

■ Bons de Noël

Un bon de Noël est offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2014**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois (alimentation) **avant le 15 janvier 2015**.

■ Période de distillation

L'atelier de distillation est ouvert **jusqu'au 30 avril 2015**. Les distillations sont permises de 6h à 19h, à l'exception des dimanches et jours fériés. Pour toute réservation de l'atelier, s'adresser au secrétariat de Mairie. **Prix de la location : 29 € la journée.**

■ Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

■ Fermeture de la Mairie

Pour les fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé **l'après-midi des 24 et 31 décembre 2014, ainsi que les 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015**.

■ Fermeture de la Bibliothèque

En raison des fêtes de fin d'année, la Bibliothèque sera fermée au public **du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus**.

■ Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à **15 ans** pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes délivrées aux personnes mineures (durée 10 ans).

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

La municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.

■ ETAT-CIVIL 2014

6 janvier : Cali BASSENNE
9 janvier : Louane PIGHETTI JUSSEY
10 janvier : Ethan NIBAS
3 février : Milyan TRUJKIC
4 février : Yasmine PORCHEROT
7 février : Sohan CHOIGNARD
27 février : Anna CRELIER
7 mars : Diego MOREL
27 mars : Lydia CHAUMET
29 mars : Maksym SKWARA
19 avril : Ambre VIGIER
28 avril : Tiago BONNET
13 mai : Noah BURY
15 mai : Timéo PLANQUETTE
22 mai : Aylin YILDIZ
5 juin : Loumi PARROT
5 juin : Mathis VIEILLE
9 juin : Liam HAMMAD
25 juin : Simon EHINGER
20 juillet : Alexis MOUNIC
9 août : Lucas GENTILHOMME
14 août : Zoé HAAS
6 septembre : Mattia PERRA
3 novembre : Oscar MILLOT



MARIAGES

12 avril : Nicolas MOREL et Aurélie FLEURY
21 juin : Mickaël DAVAL et Remedios GILBERT
12 juillet : Patrick BILLEY et Amélie PIHET
2 août : Fabrice WALLERAND et Armelle VERGON
27 septembre : Emmanuel FUSI et Iryna GORKUSHA

DÉCÈS

4 février : Fernande MENCHI veuve MULLER
28 février : Irène SOULA
12 mars : Jean-Claude VINCENT
12 mars : Pierre SORANZO
11 avril : Rémi KREMER
29 avril : Albert BARBIER
25 mai : Marguerite ESTARELLAS veuve SEGUI
3 juin : Christian GOMBIK
9 juin : Denise DERIPPE épouse PARACHIE
19 juin : Roger PACHOCKI
14 août : Paulette BOURQUIN veuve DELLE
1^{er} septembre : Alain COGNET

■ Listes électorales

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter en 2015, il est impératif de vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2014 à 12h00**. **Sont concernés :** les personnes nouvellement installées dans la commune et les jeunes qui ont 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2015 (non inscrits d'office). Les inscriptions sont prises sur présentation de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile, aux heures d'ouverture de la Mairie.

■ Café littéraire

Le prochain Café littéraire animé par Janine Pham aura lieu à la Bibliothèque **le mardi 16 décembre à 18h** autour du livre «*L'incolore Tsukuru Tazaki et ses années de pèlerinage*» de Haruki Murakami.

Quincaillerie - Droguerie
HOME BY MULLER
Magasin ouvert
du lundi au samedi
9h00 - 12h00 & 14h00 - 19h00
4, Rue des Vergers
Dampierre - les - Bois (25490)
Tél. 09 82 25 67 63 - Fax. 09 83 24 67 63
Mail : h-b-m@orange.fr
Page Web : homebymuller.franceserv.com

SARL DOUGOUD AGENT PEUGEOT

16 bis, rue de Beaucourt
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 39 - Fax : 03 81 93 27 23
E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr



PEUGEOT

www.peinture-discount.com

Ferry
distribution

10, Rue des Rochers
25490 DAMPIERRE LES BOIS

**Heures d'ouverture
(lundi au samedi inclus) :**

1^{er} mars/31 octobre :
8h-12h et 14h-19h

1^{er} novembre/28 février :
8h-12h et 14h-18h

Tél. 03 81 95 21 94 - Fax : 03 81 95 49 84
E-mail : contact@ferry-distribution.com

Vival
by Casino

Alimentation - Produits frais et
régionaux - Pain - Presse -
Journaux - Jeux de grattage - FDJ -
Pressing - Livraison à domicile *

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 6h45 à 12h30
et de 15h à 19h30
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
de 7h30 à 12h30

25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 83

* Voir conditions en magasin

La nouvelle équipe municipale



**vous souhaite de joyeuses fêtes
et une bonne année 2015**

*Marc Tirole (Maire), Vincent Muller (1^{er} Adjoint), Maryse Grandjean (2^{ème} Adjoint), Daniel Lehmann (3^{ème} Adjoint), Evelyne Cardey (4^{ème} Adjoint), Jean-Claude Jourdain (5^{ème} Adjoint), Claude Doriot (Conseiller délégué), Gisèle Thiery (Conseiller délégué), Sabine Beaudoin, Claire Berthelot, Tatiana Caron-Lagnach, Gaëlle Daucourt, Jacques Eggenschwiller, Danielle Lorion, Lionel Piegelin, René Riche, Annelise Tabet, Gilles Valdenaire.
Manque sur la photo : Hervé Garret.*